

**Aux membres du Conseil général
de Belmont-Broye**

Réf. : AP / le
260413_Convocation séance du Conseil général_04.05.2026

Domdidier, le 13.04.2026

Madame, Monsieur,

Selon l'article 30 LCo, alinéa 1, le Conseil communal a l'avantage de vous convoquer en séance constitutive du Conseil général, le

lundi 4 mai 2026 à 19h00 heures à la halle de sports à Domdidier

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance N° 40 du 20 avril 2026
2. Communication par le Conseil communal
3. Séance constitutive :
 - 3.1 Validation des scrutateurs provisoires
 - 3.2 Election à la Présidence du Conseil général
 - 3.3 Election à la Vice-Présidence du Conseil général
 - 3.4 Election du Bureau du Conseil général
 - 3.5 Election des scrutateurs suppléantsElections des commissions :
 - 3.6 Election de la commission financière
 - 3.7 Election de la commission des naturalisations
 - 3.8 Adoption de la fusion de la commission de l'aménagement et de l'énergie
 - 3.9 Election de la commission de l'aménagement et de l'énergie
4. Divers

Lors de la séance, les personnes désignées par une élection devront se présenter brièvement.

Les dossiers relatifs à cette séance seront disponibles sur le site internet de la commune. Vous les trouverez dans la rubrique *Autorités & Administration/ Autorités communales/ Conseil général/ Prochaines séances du Conseil général*.

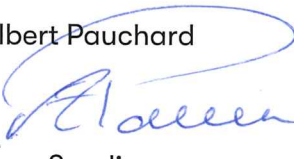
Sur demande faite à l'Administration, jusqu'au plus tard le 24 avril 2026, le dossier « Séance constitutive 2026 » vous sera envoyé sous format papier.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Thierry Piccand

Administrateur



Albert Pauchard

Syndic